



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pensions de réversion

Question écrite n° 90014

Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la revalorisation des pensions de réversion. La poursuite des efforts engendrés depuis quelques années pour revaloriser le taux de pension fixé à 54 % est indispensable. De plus, cette revalorisation constitue un engagement des différents gouvernements successifs. Il lui demande de bien vouloir lui préciser sa position sur ce sujet qui est une préoccupation forte de ses concitoyens.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Paillé](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90014

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mars 2006, page 3282